



**SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AIRES PROTEGEES ET LA
FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE CENTRALE (SGTAPFS)**

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA NEUVIEME REUNION DU SGTAPFS

Douala, Cameroun, du 11 au 13 avril 2019

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier de la Coopération allemande à travers le projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, a organisé du 11 au 13 avril 2019 à Douala au Cameroun, la neuvième réunion du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage (SGTAPFS).

Cette réunion visait les objectifs suivants :

- préparer la participation des pays de la sous-région à la 18^{ème} conférence des Parties à la Convention CITES qui se tiendra à Colombo au Sri Lanka du 23 mai au 03 Juin 2019 ;
- préparer la participation des pays de la sous-région au Congrès des Parcs Africains qui se tiendra à Nairobi du 18 au 23 Novembre 2019 ;
- examiner et valider le rapport synthèse sur la mise en œuvre du Plan d'Action sous régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF) ;
- faire le point sur l'état d'avancement de la formation sur l'outil IMET ;
- faire le point sur la mise en œuvre de la plateforme AFRICA-TWIX ;
- élaborer une feuille de route pour le SGAPFS pour la période 2019-2020.

Placée sous la supervision de Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, la réunion a été présidée par Monsieur **Lambert BOCKANDZA-PACO**, Directeur Général de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées, et modérée par Dr. **Ibrahim LINJOUOM**, Secrétaire Permanent de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA). Cet atelier a réuni les représentants des Pays (Directeurs Généraux des Agences des Parcs Nationaux, Directeurs en charge de la Faune et/ou des Aires Protégées) de l'espace COMIFAC suivants : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Rwanda, Sao Tomé Principe et le Tchad, des Représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des CNC (Congo et Gabon), du GTBAC, de l'OCFSA, du Comité d'organisation du Congrès des Parcs Africains et des Partenaires au

développement (GIZ, RIOFAC, TRAFFIC, WWF, FTNS, PFBC, WCS, et UICN/BIOPAMA).

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- Session 1 : Cérémonie d'ouverture ;
- Session 2 : Questions d'information et de suivi ;
- Session 3 : Préparation de la participation de la sous-région à la 18^{ème} Conférence des Parties à la Convention CITES ;
- Session 4 : Préparation de la participation de la sous-région au Congrès des Parcs Africains ;
- Session 5 : Clôture ;

1 : CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions prononcées par les personnalités ci-après :

- Monsieur **Martial NKOLO**, Directeur du Programme GIZ Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo;
- Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Prenant la parole, Monsieur **Martial NKOLO**, représentant de la GIZ, a tout d'abord félicité le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour l'organisation de cette réunion. Après avoir rappelé l'objectif du SGAPFS et de ceux de la présente réunion, il a rappelé les défis qui restent les nôtres. Il a par la suite souligné que le Projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC a désormais l'opportunité au cours de son nouveau projet de mener des initiatives pilotes, qui permettront d'avoir un impact direct sur le terrain et grâce aux apprentissages. Il a terminé son propos en mettant en exergue l'importance de lier la conservation de la biodiversité avec le développement économique ainsi que la nécessité de continuer d'élaborer des outils opérationnels relatifs à la protection des droits humains dans la gestion des aires protégées.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, a remercié tous les participants pour avoir répondu

favorablement à l'invitation de la COMIFAC. Il leur a souhaité la bienvenue et a réitéré toute la reconnaissance du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC aux autorités du Cameroun, pays siège de la COMIFAC, pour l'hospitalité et l'acceptation de l'organisation de la présente réunion sur son sol. Il a aussi remercié la Coopération Allemande pour les ressources mobilisées pour la tenue des présentes assises et son soutien constant à la COMIFAC.

Il a situé également le contexte des présentes assises, qui est marqué par la mobilisation de la communauté internationale pour la préparation de la 18^{ième} Conférence des Parties à la Convention CITES et les événements connexes qui se tiendront à Colombo au Sri Lanka du 23 mai au 03 Juin 2019, et le Congrès des Parcs africains qui se tiendra à Nairobi du 18 au 23 novembre 2019.

Il a exhorté les participants à examiner avec diligence et professionnalisme les différents points inscrits à l'ordre du jour. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux et déclaré ouverte la neuvième réunion du Sous-Groupe de Travail Aires Protégées et Faune Sauvage.

2- DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau de l'atelier qui se compose ainsi qu'il suit:

- **Président:** Monsieur **Lambert BOCKANZA-PACO**, Directeur Général de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées du Congo ;
- **Vice-président:** Monsieur **Télesphore NGOGA**, Analyste de la Conservation à l'Agence Rwandaise de Développement (RDB) du Rwanda;
- **Rapporteurs:**
 - Monsieur **Nestor WALIWA**, Directeur de la Faune et des Aires Protégées de la RCA;
 - Monsieur **Bertrand Patrick NGABOU**, Directeur de la lutte contre le braconnage, représentant le Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées du Gabon.
- **Secrétariat :**

Après la mise en place du bureau, un rappel des objectifs et des résultats attendus de cette réunion a été faite par M. **Chouaïbou NCHOUTPOUEN** , Expert Biodiversité de la

COMIFAC, sur la base des éléments consignés dans les termes de référence. S'en ai suivi la présentation et l'adoption de l'agenda de la réunion par l'ensemble des participants sans amendements.

Cette session a été close par une photo de famille.

Sessions 1 : Session plénière

Les participants ont suivi respectivement cinq présentations:

- la présentation sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la huitième réunion du SGTAPFS, faite par Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN**, Expert biodiversité de la COMIFAC, a présenté une évaluation du niveau des réalisations de ces recommandations. A l'issue de cette présentation, les quatre pays de l'espace COMIFAC (Sao Tomé, Guinée Equatoriale, Gabon et RDC) qui n'ont pas encore envoyé leurs rapports d'évaluation du PAPECALF ont été priés de le faire. Ces rapports devront couvrir la période du PAPECALF, 2012 – 2017.
- la présentation de Madame **Florence PALLA**, Coordinatrice du projet RIOFAC, a porté sur l'état d'avancement de la formation sur l'outil IMET et son utilisation. Elle a mentionné dans son intervention les formations régionales des gestionnaires de sites et responsables des institutions en charge de la faune et des aires protégées déjà faites (Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad, Sao Tomé et Principe et Rwanda) et celles en préparation au niveau national dans ces pays bénéficiaires.

Quelques difficultés rencontrées, perspectives et leçons apprises ont été présentées. Une des sollicitations faite aux pays a été celle de mettre à disposition les données pour alimenter la plateforme IMET.

- la présentation de Monsieur **Dénis MAHONGHOL**, représentant de TRAFFIC, s'est focalisée sur la mise en œuvre de la plateforme AFRICA-TWIX. Après avoir présenté AFRICA-TWIX comme un outil pour faciliter l'échange d'informations et la coopération sous régionale entre les responsables de l'application des lois et les Organes de Gestion CITES, l'orateur a montré les progrès réalisés par AFRICA-TWIX, ainsi que les résultats obtenus à divers niveaux. Il a cependant relevé les défis relatifs à la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de AFRICA-TWIX dans les autres pays de la COMIFAC
- La présentation de Monsieur **Maxime NZITA NGANGA Di MAVAMBU**, Co-Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) pour

Royaume de Belgique, a porté sur les conclusions de la Conférence internationale des Ministres en charge de la défense, de la sécurité et des Aires Protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières tenue à N'Djamena au Tchad du 23 au 25 Janvier 2019.

Cette Conférence de N'Djamena à l'issue de laquelle une Déclaration de politique régionale a été adoptée par les institutions représentées, a permis d'atteindre plusieurs résultats dont :

- la présentation des 3 blocs géographiques prioritaires (Nord-Ouest, Nord-Est et Sud-Est), au sein desquels des représentants des secteurs sécurité, pastoralisme et conservation ont pu échanger leurs visions, l'efficacité des coopérations transfrontalières dans ces 3 blocs, et relancée dans le cas de certains blocs;
 - l'efficacité de l'aide internationale a été évaluée, et des modes de gestion des aires protégées tels que les PPP ont été identifiés comme étant des succès à répliquer.
- La présentation de Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN**, s'est focalisée sur l'état d'avancement du processus d'évaluation de la mise en œuvre de PAPECALF. L'orateur a fait un rappel sur la méthodologie adoptée pour évaluer PAPECALF. Il a conclu sur les difficultés de faire une évaluation actuelle de PAPECALF à cause du manque des rapports des quatre pays membres de la COMIFAC à savoir : la Guinée Equatoriale, le Gabon, la RDC et Sao Tomé et Príncipe.

Sessions 2 : Préparation de la participation de la sous-région à la 18^{ème} conférence des parties à la convention CITES

Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN** a présenté les différents points inscrits à l'ordre du jour de la 18^{ème} Conférence des Parties à la CITES et les participants ont identifié certaines priorités (55 points inscrits à l'ordre du jour de la COP 18) de l'Afrique centrale qui feront l'objet d'un examen aux travaux de groupe.

Travaux en groupe

Cinq groupes de travail ont été mis en place en vue d'examiner les documents identifiés pour la 18^{ème} COP de la CITES. La restitution des travaux de groupe a permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension des projets de décisions et de les enrichir.

Session 3 : Préparation de la participation de la sous-région au Congrès des Parcs Africains.

Cette session a été ponctuée par les présentations de Monsieur **John WAITHAKA** du Kenya, Chef de la délégation des organisateurs du Congrès des parcs africains, et celle de Madame **Monipher Patience MUSASA** du Malawi, membre du Comité d'organisation du Congrès des parcs africains.

Monsieur **John Waithaka** après avoir présenté aux participants le contexte de l'organisation de ce premier congrès régional qui se tiendra à Nairobi au Kenya du 18 au 23 novembre 2019 et son importance pour l'Afrique, a donné quelques objectifs attendus de ce Congrès à savoir : le partage des expériences sur la conservation de la biodiversité, le développement d'un agenda commun pour la conservation, le développement des propositions pour la consolidation des Aires Protégées d'Afrique, etc. Il a aussi communiqué aux participants les informations nécessaires en vue d'une participation massive de la sous-région à ce congrès, avec un accent sur les hautes autorités politiques des pays et les populations autochtones et locales.

Madame **Monipher Patience MUSASA** a quant à elle présenté les éléments de fonds relatifs à l'organisation des différentes sessions prévues à ce congrès, leur structuration et toutes les informations indispensables aux soumissionnaires.

Des axes possibles d'action au tour desquels la sous-région peut amener sa contribution pour la réussite de ce congrès ont été identifiés sous la modération de M. Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

Une équipe sera mise en place pour l'organisation de la participation de la sous-région à ce congrès facilitée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec désignation d'un Point Focal par pays membre de la COMIFAC.

Madame **TANYA MERCERON**, Coordinatrice régionale de BIOPAMA pour l'Afrique Occidentale et Centrale a présenté le programme BIOPAMA.

Elle a présenté les leçons apprises de la première phase et les ajustements faits pour 2017-2023, le Fonds d'action et les différents financements possibles, la mise en œuvre de l'outil IMET et la possibilité de BIOPAMA de financer la participation de certains

membres de la sous- région au Congrès des parcs africains après identification de ces participants.

Le **Dr. Ibrahim LINJOUOM**, Secrétaire Permanent de l'OCFSA a présenté l'organisation OCFSA. L'orateur a fait un historique de la création de l'OCFSA, le cadre juridique en vigueur qui encadre ces activités, la nouvelle équipe dirigeante de l'OCFSA composée de trois membres, les acquis de l'organisation et les perspectives.

L'état de la mise en œuvre de la feuille de route 2017-2018 du SGTAPFS a été fait par Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN** et la nouvelle feuille de route 2019-2020 a été élaborée et présentée aux participants. Au cours des échanges sur les activités prioritaires à mener en 2019, les participants ont été informés des allégations sur les violations des droits des populations autochtones et communautés locales (PACL) en lien avec la gestion de la faune et les aires protégées.

Au terme des travaux, les participants à la neuvième réunion du Sous-groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS 9) ont formulé les résolutions et recommandations.

3. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Résolutions

Le SGTAPFS-9 :

- adopte la feuille de route 2019-2020 du SGTAPFS ;
- décide de l'organisation de la dixième réunion du SGTAPFS au Rwanda.

3.2. Recommandations

Le SGTAPFS 9 recommande :

A la COMIFAC de:

- faire une évaluation indépendante de PAPECALF dans la sous-région ;
- mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de AFRICA-TWIX dans les autres pays de la COMIFAC ;
- inscrire les questions de violation des droits de l'homme dans la gestion de la faune et les aires protégées dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du SGTAPFS.

Aux pays de:

- finaliser et transmettre à la COMIFAC les rapports sur la mise en œuvre du PAPECALF par les quatre pays (Guinée Equatoriale, Sao tomé et Principe, RDC et Gabon) ;
- partager les données récoltées aux niveaux des pays avec l’outil IMET à la COMIFAC;
- Célébrer la Journée Mondiale de la vie sauvage des Nations Unies dans tous les pays de l’espace COMIFAC ;
- désigner les Points Focaux Nationaux BIOPAMA ;
- identifier les priorités d’action à soutenir par le programme BIOPAMA au niveau de chaque pays.

A l’OCFSA de :

- Mettre en œuvre la recommandation du Conseil des Ministres de la COMIFAC qui demande à l’OCFSA de saisir les Etats membres de la COMIFAC qui ne sont pas encore membres de l’OCFSA pour leur adhésion.

Le SGTAPFS remercie les autorités de la République du Cameroun pour leur hospitalité et pour avoir permis la tenue de ses assises à Douala et exprime sa gratitude aux partenaires financiers notamment la GIZ, WWF,TRAFFIC et UICN/BIOPAMA pour leurs appuis multiformes et les exhorte à continuer à appuyer la mise en œuvre de sa feuille de route.

Fait à Douala, le 13 Avril 2019

Les Participants